

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À une séance extraordinaire du conseil municipal d'Authier, tenue le 18 mars 2024 à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Yvon Gagné et des conseillers suivants :

Madame Nathalie Gaudette

Madame Angèle Auger

Madame Véronique Hince

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente

PÉRIODE DE SILENCE

PÉRIODE DE QUESTION

No-047-18-03-24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Nathalie Gaudette, d'accepter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Offre du nouveau propriétaire de l'église concernant le droit de passage;
3. Période de questions;
4. Levée de l'assemblée.

Adopté

No-048-18-03-24

Offre du nouveau propriétaire de l'église concernant l'offre de passage :

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Nathalie Gaudette, de rejeter les offres de Monsieur Jean-Noël Turcot propriétaire de l'église et d'investir un montant de \$ 4,000.00 pour le réaménagement du stationnement avant.

Adopté

Période de questions

Madame Claudette Genesse mentionne que dans les années 1960, la rue située à côté de l'église a été créée via un acte d'accord.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

No-049-18-03-24

Clôture:

Il est proposé par Madame Véronique Hince et appuyé par Monsieur François Deschênes, du fait que tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Yvon Gagné, maire, décrète la levée de l'assemblée à 19h50.

Yvon Gagné, maire

Rachel Barbe, greffière-trésorière.